



Synthèse de la démarche d'élaboration et de mise en œuvre

AGENDA 21 DE ROSCOFF 2010 / 2013



Sommaire

1- La genèse de la démarche d'Agenda 21 à Roscoff

Contexte de mise en place de l'Agenda 21

Organisation du pilotage

2- Le partage d'une culture commune et l'émergence d'une vision partagée du territoire au regard du Développement Durable

Sensibilisation et formation

Fixation du cadre d'une démarche participative

État des lieux du territoire : du diagnostic technique au diagnostic partagé

- ☞ État des lieux et diagnostic technique précis des réalités du territoire communal
- ☞ Diagnostic des politiques communales
- ☞ Partage et l'enrichissement du diagnostic (le diagnostic partagé)

3- La définition d'une stratégie locale de développement durable et sa formalisation à travers un programme d'actions

Organisation d'un forum du développement durable

Animation d'ateliers sur le développement durable

Rédaction du programme d'actions

4- La mise en œuvre et le suivi des actions engagées:

Le travail des commissions

Un exemple de mise œuvre du programme d'action

5 - L'évaluation et la poursuite de la démarche roscovite



Préalable

La décision d'engager l'élaboration d'un Agenda 21 constitue un signal fort de la part d'une collectivité et témoigne de sa volonté de placer le développement durable au cœur de son projet.

C'est à travers une délibération du Conseil Municipal en date du 06/09/2007 que la commune s'est inscrite dans une démarche de « territoire durable ».

Les Élus avaient alors décidé d'inscrire l'action communale dans le cadre du développement durable, et de la traduire de façon concrète en élaborant un Agenda 21, feuille de route de la collectivité.

Cette notion était déjà intégrée dans un certain nombre de projets, ou d'actions, mises en œuvre par la municipalité comme la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP), l'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) pour l'Oignon de Roscoff, l'aménagement des rues commerçantes...

La démarche Agenda 21 a ainsi naturellement été la continuité de toutes ces démarches de développement durable. Elle doit être vue comme une volonté de rassembler dans un projet global, plusieurs initiatives isolées.

Durant toute la démarche, la collectivité s'est donnée pour ligne de conduite, de suivre le cadre de référence national du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, du Transport et du Logement (MEDDTL). Cette base regroupe cinq finalités essentielles :

- **La lutte contre le changement climatique,**
- **La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources,**
- **La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations,**
- **L'épanouissement de tous les êtres humains,**
- **Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.**

De plus, le développement durable étant un changement d'état d'esprit et de méthodes de travail, la démarche a également intégré cinq éléments déterminants qui ont conduit le projet :

- **La participation de la population et des acteurs,**
- **L'organisation du pilotage,**
- **La transversalité de la démarche,**
- **L'évaluation,**
- **Une stratégie d'amélioration continue.**

A travers des encadrés reprenant leurs intitulés, ces éléments seront pointés tout au long des étapes de cette synthèse. Ils permettront de mettre en évidence l'engagement de la commune dans une volonté de nouvelle gouvernance.

Afin de l'accompagner dans l'élaboration de l'Agenda 21, Roscoff a souhaité faire appel à une compétence extérieure. Ainsi, la commune a adhéré au Comité 21, qui a été un soutien technique dans l'élaboration du cahier des charges pour l'appel d'offre aux bureaux d'études. Il a alors été confié une mission d'assistance à un groupement de trois bureaux d'études : la Société d'Aménagement du Finistère (SAFI), Idea Recherche et EB Conseils qui ont accompagné les élus et acteurs du territoire tout au long de la phase d'élaboration de l'Agenda 21.



Cette synthèse développera les étapes essentielles à l'élaboration et à la mise en œuvre de l'Agenda 21 Roscovite, à savoir :

- La genèse de la démarche de l'Agenda 21,
- L'élaboration du programme d'actions de Roscoff,
- La mise en œuvre des actions sur la commune.

Ces étapes se sont échelonnées comme suit :

Septembre 2007

- ⇒ Décision de la commune de s'engager dans l'élaboration d'un agenda 21 local

Avril / mai 2008

- ⇒ Formation/sensibilisation du personnel communal et des élus

Printemps 2008

- ⇒ Etat des lieux du territoire et des politiques communales

Automne 2008

- ⇒ Diagnostic partagé

Mars 2009

- ⇒ Forum Citoyen

Printemps / été 2009

- ⇒ Elaboration du programme d'actions

Automne 2009

- ⇒ Approbation du programme d'actions

A partir de fin 2009

- ⇒ Engagement du programme

Chaque partie de la synthèse contient des encadrés renseignant sur le contenu de la méthodologie employée par Roscoff.



1- La genèse de la démarche d'Agenda 21 à Roscoff

Contexte de mise en place de l'Agenda 21

Roscoff, cité entre terre et mer, est une presqu'île ouverte vers le Royaume Uni et l'île de Batz grâce à ses ports aux fonctions diversifiées. Cette commune, en ZPPAUP, possède un patrimoine bâti exceptionnel mais également un territoire agricole riche et historiquement structurant (le maraîchage, les Johnnies...). Hormis ces richesses, d'autres pôles économiques forts valorisent le potentiel local comme la recherche en biologie marine ou la thalassothérapie.

La volonté de se lancer dans une démarche d'Agenda 21, a émergé en 2007, du besoin de bâtir un nouveau projet communal. La collectivité était alors consciente que ce type de projet pouvait fortement impacter le territoire à travers une nouvelle gouvernance (participation des citoyens à la démarche) de nouveaux modes de vie (baisse de la consommation d'énergie, utilisation de moins de pesticides...) et de nouvelles inspirations dans la structuration de la commune (maîtrise de l'aménagement entre l'habitat, l'agricole et les activités). Cette idée, qui s'est concrétisée au fil des échanges entre le Maire et le directeur général, a permis d'insérer dans une démarche durable des initiatives isolées (label pavillon bleu, AOC oignon de Roscoff).

De plus, la démarche de Roscoff s'est vue portée et encadrée par d'autres projets d'Agenda 21 au niveau régional et départemental. Ainsi, depuis septembre 2003, le Conseil Général du Finistère travaillait sur la mise en place d'une dynamique de développement durable, projet qui s'est concrétisé en juillet 2006. C'est en 2008 que la Région a, elle, aussi mise en place son Agenda 21.

Il était important que les collectivités se mobilisent dans cet « esprit durable » afin de faire partager au plus grand nombre les impératifs d'un développement mieux maîtrisé et plus responsable. C'est ainsi que Roscoff, commune consciente qu'elle seule était capable d'agir son avenir, a choisi de s'inscrire dans cette dynamique. C'est avec le soutien du Conseil Général du Finistère à travers l'assistance technique par des agents de la structure (séance de travail, aide dans la structuration de la démarche, estimation de l'échéancier...), le soutien financier (20% des dépenses, plafonné à 15 000 euros par an, mobilisé sur 3 ans maximum) et humain, que l'Agenda 21 a pu être élaboré. Ce soutien départemental a été accordé au projet parce qu'il répondait aux souhaits du département, à savoir ; une démarche innovante, aux actions emblématiques favorisant la sensibilisation du public.

La délibération du Conseil Municipal du 6/09/2007, a validé l'engagement de la commune dans la voie de l'adoption de l'Agenda 21 de Roscoff.

La commune a alors adhéré au Comité 21, qui a été un soutien technique dans la réalisation du cahier des charges d'appel d'offre aux bureaux d'études. La collectivité a ensuite consulté des bureaux d'études spécialisés, afin que ceux-ci réalisent le travail. Cette mission a été confiée, en janvier 2008, à la Société d'Aménagement du Finistère (SAFI).

Cette assistance a consisté en :

- la sensibilisation et la formation des élus, des directeurs, des responsables, des référents de services, et des agents,
- la mise en œuvre d'un programme d'actions appuyé sur une vision et une connaissance fine du territoire, partagé avec les acteurs roscovites.

Afin de mener à bien le projet, Monsieur le Maire, à travers une délibération du 8/2/08, a sollicité l'obtention de subventions auprès de Monsieur le Président du Conseil Régional, Monsieur le Président du Conseil Général, Monsieur le Président de l'ADEME et Monsieur le Directeur de la DIREN

La mise en place d'une telle dynamique a nécessité une forte rigueur méthodologique afin que le programme ait les meilleures chances de réussite. Il a été primordial de former une structure capable de suivre et d'apporter sa contribution tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet.

Organisation du pilotage

PILOTAGE

C'est une des règles déterminantes d'une démarche de développement durable. Afin de valider la méthodologie et les différentes phases du projet un « comité de pilotage » a été mis en place. Il s'est réuni à chaque grande étape et a également eu un rôle de proposition sur la démarche engagée. Au sein de ce comité on s'est assuré du respect des principes du développement durable (portage politique et administratif, transversalité, participation).

A Roscoff, le comité de pilotage constitué en 2008, s'est composé du Bureau Municipal (le Maire et ses adjoints), de Conseillers Municipaux volontaires, des chefs de services, de la chargée de communication, des membres volontaires du personnel communal, des bureaux d'études, d'un membre du Conseil Général et d'un membre de la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN). Ce choix de structure « éclectique » révèle l'intention de la collectivité de s'inscrire dans une nouvelle gouvernance en faisant contribuer différents types de publics au projet.

2-Le partage d'une culture commune et l'émergence d'une vision partagée du territoire au regard du Développement Durable

Pour que chacun puisse s'investir dans la démarche de la commune, il était indispensable, que tous partagent une culture et un langage commun du développement durable. D'autre part les acteurs roscovites devaient être concertés, afin d'obtenir une vision partagée et une connaissance fine du territoire.

Sensibilisation et formation

A travers l'organisation de sessions de formation et de sensibilisation adaptées aux élus, agents et citoyens roscovites, cette étape a été l'occasion de présenter la notion de développement durable, d'en définir le contenu et les objectifs. Ces réunions se sont fortement appuyées sur l'interaction entre les animateurs-formateurs et les participants. Les principes du développement durable ont ici, logiquement, été appliqués : principe de participation, principe de subsidiarité, principe de transversalité, principe de mutualisation, principe d'éducation, principe d'évaluation.

PARTICIPATION

Au printemps 2008 un questionnaire a été distribué à chaque participant afin qu'il réponde à des interrogations simples. Par la suite des formations ont été dispensées.

Il a été décidé de différencier dans un premier temps, la formation des élus et celle des directeurs, des cadres et des référents (28 avril au 2 mai 2008) puis de les regrouper afin de travailler sur des cas locaux concrets. Par la suite, la même pédagogie et des formations similaires ont été appliquées aux agents (semaine 21 à 25).

C'est Édouard Bouin qui a animé les ateliers. Ils ont eu plusieurs finalités.

-Ont d'abord permis, à l'aide des réponses aux questionnaires, d'introduire les sessions en soulignant la vision des participants dans ce domaine.

-Ensuite, le formateur a proposé une présentation du développement durable. Cette présentation reprenait un historique de la démarche (de l'international au local), les principes importants qu'il en ressort, le concept d'Agenda 21 et les responsabilités collectives et individuelles dans ce domaine.

-Enfin, des temps d'échanges sur les questions de développement durable, ont donné la possibilité à chacun de mentionner sa vision du projet.

Les nouveaux agents arrivant par la suite dans la collectivité ont, eux aussi, été intégrés à la démarche.

Afin que tous puissent accéder à cette culture commune, primordiale pour que le projet de la collectivité fonctionne, les habitants ont également été associés à cette action, à travers des informations régulières et un forum d'échange et de concertation en mars 2009.

Fixation du cadre d'une démarche participative

L'Agenda 21 est un concept nouveau et volontariste parce qu'en plus d'être une démarche spécifique à chaque territoire (l'adaptant en fonction de sa situation, de ses attentes ...) il fait appel, tout au long du projet, à la participation de la population. Afin d'encadrer cette participation, élément déterminant du bon fonctionnement de la démarche, une charte de la concertation devait être élaborée. Créant entre les différents partenaires, les éléments d'un code commun, définissant l'esprit des projets, les objectifs qu'ils partagent et les conditions nécessaires au bon déroulement de ceux-ci, cet élément doit être au cœur de toutes démarches.

Cela permet aux citoyens de s'enrichir des projets qui les concernent, par l'information la plus complète, l'écoute de leurs attentes, l'échange et le débat. La concertation améliore le contenu des projets et facilite leur réalisation en y associant, dès l'origine, le plus grand nombre possible d'acteurs concernés.

PARTICIPATION

Cette charte de la concertation, réalisée par le bureau d'étude, les élus et validée par le comité de pilotage, a vu le jour en septembre 2008.

Elle a défini

- les étapes de la concertation (les ateliers thématiques avec les personnes ressources, le forum avec les habitants, les ateliers d'élaboration du programme d'actions, l'évaluation)
- les modalités de la concertation (la participation, le rôle de chacun, la prise de parole, la diffusion de l'information)

Une fois les acteurs sensibilisés à cette notion et les bases de la démarche participative posées, il a été convenu de réaliser un diagnostic partagé du territoire.

État des lieux du territoire : du diagnostic technique au diagnostic partagé

Ce diagnostic réalisé de mars à décembre 2008 a eu pour but de faire émerger les atouts, les faiblesses et les enjeux locaux majeurs de la commune en matière de développement durable.

Plusieurs étapes ont donc été nécessaires à la mise en forme de ce diagnostic :

☛ État des lieux et diagnostic technique des réalités du territoire communal

Ce diagnostic a visé à obtenir une connaissance fine du territoire. Il a élaboré un socle de base à la construction du diagnostic partagé en restituant la synthèse de tous les éléments disponibles. Ceux-ci ont permis une lecture « technique » mais transversale du territoire en hiérarchisant les enjeux environnementaux, géographiques, économiques et sociaux du territoire. Ce diagnostic a été l'étape préalable à la concertation locale.

TRANSVERSALITÉ

La lecture de l'ensemble des documents collectés et le matériau recueilli auprès des élus, des responsables de services et des personnes ressources a débouché sur la réalisation d'une première synthèse. Elle a été élaborée en cherchant à fixer le territoire communal au regard des 5 finalités du cadre de référence.

Ce travail s'est articulé autour de 15 fiches, représentant les thématiques du cadre.

- solidarité et coopération
- santé
- sécurité
- accès à la connaissance
- sport et loisirs
- culture
- développement économique
- emploi
- urbanisme, habitat, logement
- déplacements, transports et infrastructures
- conservation de la biodiversité et préservation des ressources naturelles
- énergie
- gestion responsable et service au public

Cette grille de lecture du territoire a abordé les différents champs dans lesquels peut s'exercer la vie locale.

Chacune des fiches a été construite autour de trois axes :

- un bilan de situation du territoire en apportant des indicateurs essentiels.
- Des données de références à l'échelle supra communale ou nationale.
- Les tendances d'évolution
- Les points forts et les points faibles pressentis au regard du développement durable du territoire.

En fonction des thématiques, ces fiches ont été illustrées de cartes, photos...

Le contenu a été construit à partir des entretiens avec le maire, le directeur général des services, le directeur des services techniques, les associations (art et culture, sauvegarde des sites de Roscoff...), les professionnels (CCI, chambre d'agriculture...) et les partenaires institutionnels (Communauté de Communes du Pays Léonard, le Pays de Morlaix...)

Descriptif de la fiche

Commune de Roscoff

Elaboration d'un Agenda 21 local

6. Fiche sécurité – Violence et incivilités

Enjeux de développement durable :

Le sentiment de sécurité est un indicateur de qualité de vie et de bien-être des populations. Il est souvent dépendant et relié à l'existence de comportements incivils et délinquants. (...) on constate une montée de la petite délinquance (agressions ou cambriolages). De 1975 à 1985, par exemple, les infractions concernant les biens avaient doublé.

Cependant, c'est aux incivilités rencontrées dans la vie quotidienne que s'attache en règle générale le sentiment d'insécurité ressenti par les personnes qui n'ont pas pour autant été elles-mêmes victimes d'actes de délinquance. Le manque d'informations sur les droits de chacun et sur les réponses apportées à ces gestes participe aussi au sentiment d'insécurité. (...) la corrélation entre cadre de vie de mauvaise qualité, précarité économique et insécurité est malheureusement établie.

Aussi, les actions qui concourent à renforcer le lien social, à améliorer l'emploi, la formation, l'éducation, l'intervention citoyenne des acteurs publics et privés, l'association des populations aux décisions qui les concernent, le cadre de vie, sont autant d'actions de prévention des risques d'incivilités qui participent dans le même temps aux finalités d'un développement durable.

(d'après MEDD, Projets territoriaux de développement durable, 2006)

■ La situation aujourd'hui

Niveau de connaissance

Un tableau de bord concernant les crimes et délits ainsi que les accidents de la route est tenu à jour par la gendarmerie. Ces données sont communiquées à la commune mais également publiées dans les journaux.

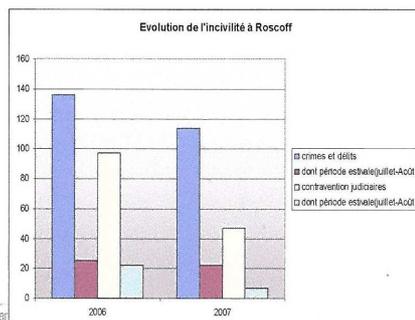
Les indicateurs concernant les violences familiales sont en cours de mise en place au niveau national.

Incivilité - Données de cadrage

	2006	2007
Crimes et délits	136 dont 86 vols	114 dont 30 vols ...dont 9 atteintes à l'intégrité physique (10j arrêt de travail au total)
Contraventions judiciaires (tapages nocturnes, dégradations de mobilier urbain, non respect des arrêtés municipaux tels que l'interdiction de boire de l'alcool sur la voie publique...)	97	47

Source : gendarmerie de Saint Pol de Léon - 2008

Les services n'ont pas observé de pics de délinquance durant la période estivale (juillet-août). Comme pour les autres communes littorales, les faits sont souvent liés à une délinquance locale notamment de mineurs (estimées à 50%).



SSAFI Rapport diagnostic version projet - après remis

Commune de Roscoff

Elaboration d'un Agenda 21 local

Accidents de la route

Les routes de la commune sont peu accidentogènes : les services de gendarmerie ne sont intervenus sur aucun accident en 2007 et un seul en 2006.

Prévention et lutte contre la violence et les incivilités

Les services de la gendarmerie travaillent en collaboration avec les services municipaux (police municipale et élus).

La gendarmerie participe à plusieurs actions de sensibilisation à la citoyenneté :

permis piéton dans les écoles primaires (réalisé à Roscoff et à Kerjoie)

« piste routière » avec la prévention routière (classes de CM1-CM2) (sensibilisation aux valeurs de la république et à l'usage de produits stupéfiants : cette action à destination des collèges et lycées est réalisée en partenariat avec un formateur relais et la brigade départementale de prévention juvénile.

La police municipale double ses effectifs en été afin, notamment, d'assurer la surveillance du respect des règles de stationnement.

Gouvernance, coopération

Les chiffres ont montré une forte diminution de l'incivilité depuis ces dernières années sur la commune.

■ Les atouts et les faiblesses

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ⇨ Une diminution de l'incivilité ⇨ Une coopération entre les acteurs ⇨ Des actions de sensibilisation dans les écoles 	<ul style="list-style-type: none"> ⇨ Une délinquance locale avec une forte proportion de mineurs

👉 Diagnostic des politiques communales

Parallèlement à l'analyse du territoire, un travail spécifique a été mené autour de l'action de la municipalité. Cette étape consistait à connaître

- la vision du territoire, les perceptions de la démarche de développement durable des acteurs clés de la commune,
- toutes les missions, les compétences et les projets communaux de la collectivité,
- la gestion et l'offre des services et des équipements,
- l'organisation, la répartition des compétences, le management, le partenariat,
- les démarches de qualité, socialement et écologiquement responsables.

EVALUATION

Pour réaliser ce diagnostic des politiques communales roscovites, le bureau d'étude a repris la série des entretiens réalisés lors du diagnostic technique et a mis en place d'autres entretiens et questionnaires complémentaires.

- **Réalisation de questionnaires sur « l'éco responsabilité » (les questionnaires sont accompagnés de guides)**
- **Réalisation de 14 entretiens (12 avec les élus et 2 avec les responsables de services)**

Avec l'aide de ces supports, le bureau d'étude, a construit, d'une part, un état des lieux de l'éco responsabilité à travers plusieurs points clés analysés :

- **la gestion de l'énergie,**
- **la gestion de l'eau,**
- **la gestion des déchets,**
- **les espaces verts,**
- **le transport ...**

SAFI-IDEA recherche-EB Conseil a d'autre part, analysé l'organisation interne des services et le fonctionnement du Conseil Municipal.

Enfin, un travail a été organisé autour de la dynamique et du partenariat externe de la commune avec 4 grands points mis en avant :

- **l'articulation avec les niveaux supra-communaux,**
- **le cas particulier du port de Bloscon,**
- **le dynamisme et l'implication des associations,**
- **la participation des habitants.**

Après ces deux premières étapes, il a été important d'en exposer une synthèse aux acteurs clés du territoire. Ce compte rendu a permis un consensus entre les conclusions du bureau d'étude et celles des personnes ressources.

PARTICIPATION

☞ Le partage et l'enrichissement du diagnostic (le diagnostic partagé) :

La phase de construction du diagnostic partagé a tout d'abord permis, la mobilisation des acteurs du territoire autour du projet. Cela a aussi été une phase d'enrichissement et de validation du diagnostic par l'ensemble des acteurs. Les éléments mis en avant dans les fiches ont été confrontés à l'avis et aux suggestions des experts du territoire et ont permis de tenir compte de leurs perceptions. Ce partage s'est effectué avec toutes les personnes susceptibles d'apporter des éléments afin de consolider ou de remettre en cause les conclusions du diagnostic.

La municipalité a cherché à contacter les personnes ressources à même d'éclairer ce diagnostic en sollicitant des entreprises, des associations, des chambres consulaires, la Communauté de Communes du Pays Léonard...

Ce partage s'est effectué, hors présence des élus, afin que chacun puisse s'exprimer. L'échange a eu lieu lors de trois ateliers thématiques autour de l'économie, du social et de l'environnement

TRANSVERSALITÉ

- **Le 6 octobre 2008 « solidarité et coopération, sports et loisir, culture, santé »,**
- **Le 9 octobre 2008 « énergie, urbanisme, habitat, logement et déplacement, transports et infrastructures »,**
- **Le 16 octobre 2008 « développement économique, emploi, agriculture et forêt, conservation de la biodiversité et préservation des ressources naturelles ».**

Chaque groupe était constitué, d'une trentaine de membres. Ce choix de répartition par ateliers a permis de faire se confronter des thématiques pour envisager des problématiques du territoire globales et transversales. Après un temps d'information sur la démarche en cours et un temps de restitution du diagnostic, tous les participants ont pu échanger leurs avis.

Ce travail a abouti à une vision partagée des constats territoriaux.

Informés et positionnés sur le diagnostic, les membres des ateliers ont ensuite pu définir les enjeux du territoire roscovite. Ces enjeux, ressortis des conclusions du débat et reformulés par le bureau d'étude, ont été révélateurs de la teneur des échanges entre les personnes ressources.

Ils ont été regroupés en 11 grands thèmes

1- Les problèmes de déplacement et de transport :

Limitier la circulation et le stationnement en centre ville, développer les liaisons douces et le transport collectif intra et extra-urbain.

- *Comment arbitrer les choix et organiser les déplacements et les transports ?*

2- La pression foncière et immobilière :

Favoriser l'accès au logement pour tous, densifier et gérer les franges urbaines, maîtriser le coût de l'immobilier.

- *Comment préserver les espaces agricoles ? Comment arbitrer les choix ?*
- *Quel équilibre trouver pour permettre l'accueil d'une population diversifiée (loger tout le monde, rééquilibrer la pyramide des âges) ?*

3- Accompagner la mutation des activités économiques :

Promouvoir les commerces de proximité et les filières courtes, développer de nouvelles activités, soutenir les activités primaires, accompagner la mutation des structures, mieux gérer les ressources.

- *Comment anticiper le renouvellement des hommes et des capitaux ? Comment gérer durablement la ressource ?*
- *Comment accompagner la création de nouvelles activités tertiaires porteuses ? Quelles articulations entre-elle ?*
- *Quel équilibre trouver entre les activités primaires, artisanales, touristiques et commerciales ?*

4- L'accès de tous à la culture et aux activités de loisirs :

Apporter des réponses à la saturation et au manque d'équipements (conférences, expositions, spectacles), proposer des tarifs attractifs, développer des activités culturelles (festivités...) pour les habitants de Roscoff et soutenir les artistes locaux, sensibiliser à l'environnement, préserver la langue bretonne.

- *Comment rendre accessibles au plus grand nombre la culture et les activités de loisirs ?*

5- La préservation du patrimoine naturel :

Préserver le milieu naturel et la ressource en eau, les paysages (chemins, entretien), maîtriser les rejets (déchets, flux de pollution, etc.) et les espèces envahissantes (algues vertes, spartine...).

- *Comment sécuriser la ressource en eau ? Comment mieux concilier les activités économiques, domestiques et urbaines, et la préservation des milieux et de la ressource ? Comment arbitrer les choix ?*

6-Promouvoir les énergies renouvelables et les économies d'énergies :

Développer les énergies renouvelables (solaire, éolienne, bois, hydraulique), économiser l'énergie (isolation, éclairage) et l'eau (récupération, réduction des consommations), informer.

- ***Comment créer ou amplifier le mouvement de sensibilisation et de passage à l'acte ?***
- ***Comment concilier préservation du patrimoine bâti et mise en place des énergies renouvelables ?***

7-L'adaptation au vieillissement et au handicap :

Faciliter l'accès aux lieux publics et aux logements, favoriser le maintien à domicile, les hébergements adaptés et le lien intergénérationnel.

- ***Comment rendre la ville accessible aux handicapés (espaces publics, équipements, commerces, etc.) ?***
- ***Comment améliorer les services ?***

8- Favoriser le lien social et aider les personnes en situation de précarité :

Favoriser le lien intergénérationnel, faciliter l'accès au logement et à la santé, aider les personnes en précarité.

- ***Comment accompagner les personnes précarisées ?***
- ***Comment favoriser les liens sociaux et culturels ?***

9- La préservation et la mise en valeur du patrimoine bâti :

Mettre en valeur le patrimoine, intégrer les constructions neuves.

- ***Comment mieux concilier le développement urbain, et la préservation du patrimoine bâti ? Comment mieux préserver la langue bretonne ?***

10-Protéger et sensibiliser la population de la montée des eaux :

Protéger le littoral, anticiper en termes d'urbanisme, informer et sensibiliser

11-Promouvoir la concertation et la citoyenneté :

Être informé, participer aux projets locaux

Le 18/12/08, le comité de pilotage a été réuni afin de débattre, d'affiner et de valider ces enjeux. En vu de la préparation du forum, un document de synthèse du diagnostic partagé, reprenant les corrections du comité de pilotage, a été établi le 22/12/08 par le bureau d'étude.

3- La définition d'une stratégie locale de développement durable et sa formalisation à travers un programme d'actions

Cette phase a visé à définir la stratégie locale de développement durable de Roscoff. Cette stratégie s'est établie autour **d'axes de progrès et d'actions concrètes** tirés des enjeux identifiés et hiérarchisés.

Ces actions n'ont de valeur que si leurs objectifs et leurs modalités de réalisation sont partagés par tous les acteurs locaux et les partenaires institutionnels. De la même manière que pour l'état des lieux, cette étape a été menée de façon partagée, afin, ensuite, de formaliser le programme d'actions.

La seconde étape de la démarche partagée a alors démarré, avec la tenue d'un **forum participatif** du développement durable et la mise en place **d'ateliers thématiques**

Organisation d'un forum du développement durable.

PARTICIPATION

TRANSVERSALITÉ

La commune a choisi d'associer directement les habitants en mettant en place un forum. Le but était d'informer, d'orienter et d'affiner le choix de la stratégie à retenir. C'était également l'occasion d'enrichir les scénarios d'actions.

Ce forum a été organisé, à Roscoff, le 14/03/09. L'invitation s'est effectuée par un numéro spécial du « Roscoff info » en Janvier 2009. Ce dépliant reprenait brièvement la démarche d'Agenda 21 engagée à Roscoff, la synthèse du diagnostic partagé et le déroulement de la journée du forum.

Toute la population y étant alors conviée, il a permis de mobiliser largement les habitants autour du projet. Les inscriptions se sont opérées à l'aide de bulletins en Mairie, et un courrier de confirmation d'inscription a été envoyé à tous les participants le 5/03/09. 135 citoyens motivés ont fait le déplacement.

Ce forum, dont le thème principal était intitulé « nouvelle stratégie et actions pour l'Agenda 21 local de la commune de Roscoff » s'est divisé en cinq temps :

- ❶ Une présentation de la démarche de l'agenda 21 local
- ❷ Une restitution du diagnostic de territoire et des principaux enjeux identifiés
- ❸ Un travail de groupes permettant aux acteurs de s'exprimer sur les objectifs, les moyens et les actions à mettre en œuvre dans le cadre de la stratégie de développement durable.

Huit tables rondes ont alors été constituées au tour de 4 grandes questions :

- une question d'ordre général sur la perception du diagnostic,
- une question sur les axes stratégiques,
- une question sur les propositions d'actions autour d'enjeux du territoire,

Cette question a fait l'objet d'un traitement autour de la méthode de « Méta-plan » stimulant l'expression et l'échanges d'idées au sein des groupes en s'appuyant sur la participation de chacun. Cela permet de faire produire aux groupes un maximum d'idées et de points de vue divers.

- une question sur les conditions de réussite DU PROJET.

Chaque table a été encadrée par un animateur du bureau d'étude et un rapporteur élu du Conseil Municipal. Dans groupe de travail, des élus du Conseil Municipal et les membres du personnel issus du comité de pilotage, étaient présents.

Lors de la création des tables il a été tenu compte d'un équilibre et d'une diversité des paramètres d'âges, de sexes, de catégories socio professionnelles, afin que les échanges soient constructifs et fructueux.

④ Une mise en commun des réflexions de groupes a été effectuée. Les animateurs et rapporteurs des tables rondes se sont alors retrouvés dans une salle de travail spécifique afin d'élaborer un bilan du travail réalisé, au cours de la matinée, sur les axes stratégiques et les actions. Pendant ce temps, Jacques Bregeon, directeur du Collège des hautes Études de l'Environnement et du Développement Durable, est intervenu afin d'exposer au public présent les enjeux globaux du développement durable.

⑤ Le bureau d'étude, a fait une restitution de la synthèse des travaux des tables rondes.

Avec l'apport de ce bilan, les participants ont eu l'occasion d'échanger, de débattre et de poser des questions à l'équipe d'étude, aux élus et aux services techniques.

Ces tables rondes ont donc été l'occasion de valider le contenu du diagnostic partagé et de solidifier les enjeux. La validation du diagnostic et des enjeux par les experts et les habitants démontre la vision commune qu'ont l'ensemble des acteurs, de leur territoire.

PILOTAGE

A l'issue de ce forum, 400 propositions ont été répertoriées. Un premier tri a été réalisé par le comité de pilotage et le bureau d'étude afin d'organiser et de mettre en cohérence les propositions.

Toutes, les propositions ne pouvant être gardées et validées, les actions à mener sur la commune ont été priorisées.

Cette hiérarchisation s'est mise en place en prenant en compte les attentes de la population et les priorités d'actions des élus sur le territoire.

Descriptif d'une fiche

AXE N° 1

Pour un aménagement équilibré et solidaire du territoire et un cadre de vie préservé

- Organiser les déplacements et le stationnement
- Organiser l'aménagement du territoire et loger tout le monde
- Préserver et valoriser le patrimoine

	AXE	FAISABILITE	MAITRISE D'OUVRAGE COMMUNALE	PRIORITE					FINANCEMENT	MAITRISE D'ŒUVRE EXTERNE
				1	2	3	4	5		
1	Limiter l'accès des v éhicules au centre ville									
2	Mieux gérer le stationnement en centre ville									
3	Développer le transport en commun intra-communal									
4	Développer le transport en commun extra-communal									
5	Développer le convoiturage									
6	Développer les déplacement doux									
7	Sécuriser les déplacements									
8	Mettre en place une stratégie foncière									
9	Faciliter l'accèsion à la propriété (au logement)									
10	Economiser l'espace et gérer les franges urbaines									
11	Supprimé									
12	Préserver et valoriser les paysages et le patrimoine naturel									
13	Préserver et valoriser le patrimoine bâti									

TRANSVERSALITÉ

Cette priorisation a fait ressortir 4axes stratégiques, permettant à la commune de prendre position au regard des 5 finalités du cadre de référence :

- Pour un aménagement équilibré et solidaire du territoire et un cadre de vie préservé
- Pour un développement économique au service de la population locale, respectueux des ressources
- Pour l'esprit de coopération, l'épanouissement et la protection des personnes
- Être informé, améliorer l'esprit de responsabilité et consommer sobrement

A la suite du forum et du retour en comité de pilotage, la priorisation des actions devait être discutée en atelier afin qu'il y ai une adoption et un enrichissement par les personnes ressources et les représentants du forum.

Animation d'ateliers sur le développement durable

Ces ateliers ont eu pour finalité de présenter les actions, de justifier la priorisation et de peaufiner les propositions.

PARTICIPATION

Trois groupes de travail ont à nouveau été réunis en juin 2009. Ces ateliers étaient alors composés de personnes ressources, de représentants du forum et des élus donnant la tonalité de l'objectif à atteindre. La réunion a également été ouverte au public afin que celui-ci puisse, dans un premier temps, écouter la restitution du travail fait en amont et dans un second temps, débattre sur la stratégie a adopter. Ces ateliers ont eu pour finalité d'échanger sur la faisabilité des actions à mener, d'en désigner les maitres d'ouvrages (collectivité, EPCI...) et de compléter les propositions pour la mise en œuvre des actions.

Les groupes de travail se sont divisés en fonction des quatre axes cités précédemment.

- Le 18 juin 2009 « Pour un aménagement équilibré et solidaire du territoire et un cadre de vie préservé »
- Le 23 juin 2009 « Pour l'esprit de coopération, l'épanouissement et la protection des personnes »
- Le 25 juin 2009 « Pour un développement économique au service de la population locale, respectueux des ressources.

Le quatrième axe « être informé, améliorer l'esprit de responsabilité et consommer sobrement » résultant des propositions du forum (forte attente de la population dans ces domaines) aux trois ateliers.

Rédaction du programme d'actions

Cette étape a consisté à formaliser le programme d'actions.

La rédaction finale de l'Agenda 21 a eu pour objectif de restituer l'ensemble du travail réalisé dans les phases précédentes de manière synthétique et accessible.

PILOTAGE

Grâce au forum de mars 2009, au travail du comité de pilotage et du bureau d'étude, à la restitution et aux débats de juin 2009, la stratégie de développement durable de Roscoff a pu être clairement identifiée.

C'est à l'occasion de séances de travail associant l'ensemble du conseil municipal et les agents que le programme a été finalisé.

Par la suite, des échanges entre le bureau d'étude et la collectivité ont permis d'affiner ce programme.

Parallèlement à ce travail, le bureau d'étude a apporté des éléments clés notamment sur la faisabilité technique et réglementaire du projet. La faisabilité financière a, elle, été étudiée par les élus et les services.

A cette étape du projet, un tableau de bord de suivi et d'évaluation a été créé par l'équipe d'étude. Ce tableau reprend

- les axes, les orientations et les actions
- l'ordre de priorité des actions
- la maîtrise d'ouvrage
- les référents
- le calendrier des actions
- le suivi de l'évaluation (état d'avancement, relevé des indicateurs, moyens financiers et humains réellement affectés)
- le mode de concertation envisagé

Ici, il y a eu nomination d'un référent élu pour la création de chacune des commissions. Chaque référent s'est occupé des actions correspondant à son domaine.

Chaque action a été présentée sous forme de fiche précisant :

- le cadre général (objectif, référent, situation actuelle)
- la description du projet (cible, contenu du projet par rapport au développement durable, délai de réalisation, les moyens et les coûts, les indicateurs)

EVALUATION

- Les fiches actions réalisées ont été assorties d'indicateurs de suivi permettant leur évaluation future

TRANSVERSALITE

- Certains projets tels que le schéma directeur d'aménagement urbain ont été envisagés de manière transversale. Expliqué dans la déclaration d'intention, les actions de ce schéma se sont retrouvées dans multiples axes et fiches. Il englobe des projets à objectifs divers : l'aménagement, les transports, les activités commerciales et touche donc plusieurs finalités du développement durable.

Descriptif d'une fiche action

Agenda 21 de Roscoff - Programme d'actions

Action n°	10	Préserver et valoriser les paysages et le patrimoine naturel	Niveau de priorité
Axe :	1	Pour un aménagement équilibré et solidaire du territoire et un cadre de vie préservé	1
Orientation	3	Préserver et valoriser le patrimoine	

Agenda 21 de Roscoff - Programme d'actions

Moyens et calendrier :

Le calendrier de mise en œuvre des actions et les moyens affectés seront définis au cours du premier trimestre 2010.

Réponse aux finalités du développement durable

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité	Cohésion sociale et solidarité	Epanouissement de tous les êtres humains	Modes de productions et de consommation responsables
---	---------------------------------	--------------------------------	--	--

Réponse aux enjeux locaux

- Gérer les déplacements
- Maîtriser la pression foncière et immobilière
- Accompagner la mutation des activités économiques
- Améliorer l'accès à la culture et aux activités de loisirs
- Préserver le patrimoine naturel
- Promouvoir les potentiels d'énergie renouvelable, les économies d'énergie et d'eau
- Adapter la ville au vieillissement et au handicap
- Favoriser le lien social et aider les personnes en précarité
- Préserver et mettre en valeur le patrimoine historique et culturel
- Protéger et sensibiliser la population de la montée des eaux
- Promouvoir la participation et la citoyenneté

Résultats attendus :

- Conserver les éléments caractéristiques du paysage de la commune
- Les valoriser en les « ouvrant » au public, notamment par des itinéraires de promenade ou de randonnée
- Protéger la biodiversité présente sur le territoire

Mise en œuvre de l'action :

Le contenu indiqué ci-dessous est issu des propositions émises par les acteurs lors de la phase d'élaboration de l'Agenda 21. Les modalités opérationnelles précises seront à définir par la suite par les commissions ad-hoc. La colonne de droite indique les maîtres d'ouvrages principaux pour la conduite de l'opération (en gras) ainsi que les partenaires (en italique) à mobiliser pour la mise en œuvre de l'action.

<p>1- Conserver les éléments caractéristiques du paysage agricole et littoral et protéger la biodiversité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préserver les habitats naturels et semi-naturels et maintenir des corridors écologiques (zones humides, réseaux de haies et talus, dunes...) - Protéger les haies et talus en valorisant économiquement la filière bois - Protéger les dunes en maîtrisant le foncier - Protéger et inventorier les zones humides et les inscrire dans les documents d'urbanisme - Mettre en place un plan de gestion des espaces naturels littoraux pour gérer les usages et limiter les impacts - Préserver les espèces : <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les pratiques agricoles respectueuses de la biodiversité (réduction des traitements phytosanitaires, fauche tardive, etc.) - Aller vers le zéro pesticides pour l'entretien des espaces verts et de la voirie - Eviter le busage des cours d'eau 	<p>Commune de Roscoff Communauté de communes du Pays Léonard <i>Propriétaires fonciers/ agriculteurs</i> Conseil général Conservatoire du Littoral <i>Région Bretagne</i> <i>Services de l'Etat (DIREN)</i> <i>Associations</i></p>
<p>2- Valoriser le patrimoine naturel et paysager de la commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter les réseaux de petits chemins - Réaliser un sentier côtier en continu entre Saint-Pol-de-Léon et Santec - Mieux mettre en valeur le réseau de lavoirs et de fontaines ainsi que l'ensemble des éléments du patrimoine communal (en lien avec la fiche action n°12). - Etudier l'opportunité et la faisabilité de créer un centre d'interprétation du paysage - Pour le fleurissement, préférer des espèces locales qui nécessitent peu ou pas d'entretien 	<p>Commune de Roscoff Communauté de communes du Pays Léonard <i>Conseil général</i> <i>Région Bretagne</i> <i>Conservatoire du Littoral</i> <i>Services de l'Etat (DIREN)</i> <i>Associations</i></p>

Indicateurs de suivi :

La liste ci-dessous est une liste indicative proposée par le bureau d'études. Les indicateurs de suivi devront être validés et/ou précisés lors de la phase de définition opérationnelle des actions.

- Indicateurs de suivi de la biodiversité : à préciser avec des experts de ce domaine
- Linéaire de sentiers ouverts au public

Éléments indicatifs pour la mise en œuvre :

- Pour la valorisation de la filière bois : dans le cadre du Plan Bois Energie Bretagne 2007-2013, des objectifs précis ont été fixés afin d'augmenter et d'optimiser l'utilisation du bois comme source d'énergie. Dans cette perspective, ce plan prévoit des accompagnements techniques et financiers des collectivités :
 - Aide à la décision : taux maximum d'aides de 70%
 - Aide à l'investissement chaufferie : taux d'aide maximum de 50%
 - Structuration des réseaux de mobilisation de conditionnement et de distribution du bois combustible : taux d'aide maximum de 50%
- L'association AIE est chargée de l'animation du plan ainsi que de l'accompagnement technique des maîtres d'ouvrage (étude d'opportunité, validation des études de faisabilité, montage technique des dossiers...) (Contact : Association AIE, Michel Pedron, 02 99 54 85 46)
- Le projet de loi dit « Grenelle II », a précisé les notions de trames vertes et bleues et défini des outils réglementaires pour leurs protections.

Coûts estimatifs

Les coûts indiqués ci-dessous sont des éléments d'appréciation du contexte financier proposés à partir de ratios ou de coûts moyens constatés. Ils n'ont pas pour vocation de définir le coût précis d'une action mais de fournir des éléments indicatifs d'aide à la mise en œuvre.

- **Plan de gestion des espaces naturels littoraux :**
 - Coût d'un diagnostic - programme d'actions : 5 000 à 15 000 € HT
- **Réhabilitation et/ou aménagement de chemins piétons / Aménagement d'un sentier côtier :**
 - Exemple de requalification d'une aire d'accueil sur espaces naturels proches du domaine urbain et utilisant des éco-matériaux : 200 000 € TTC pour 6 000m² (source : Région Bretagne et guide régional Eco Four, 2009)

Les actions et projets déjà engagés sur le territoire :

- Un renforcement de l'intervention de la communauté de communes du Pays Léonard est prévu en matière de gestion des espaces naturels sensibles et d'accompagnement du développement de la randonnée. Dans cette perspective, une action conjointe et des financements spécifiques pourront être apportés par le Conseil Général dans le cadre de sa politique « Espaces naturels sensibles » (avec un plafond de 60 000€/3 ans au niveau de la communauté de communes) (Actions portées par la Communauté de communes du Pays Léonard et le Conseil Général).
- Réaliser une étude permettant de recenser et préserver ces éléments du paysage (Muret, haies, talus...)
- Recenser, entretenir et valoriser les sentiers pédestres et voies cyclables
- En concertation avec tous les acteurs concernés, étudier l'avenir et la valorisation du site de Blosson (à travers l'étude de Barton et Wilmore)
- Mettre en place une charte paysagère

Élu référent : M. Cloarec
Référent services : urbanisme
Membres de la commission : 9 élus, 2 professionnels

Finalisation par l'ensemble des parties prenantes

Avant l'adoption définitive du programme d'actions par le Conseil Municipal, un nouvel appel à la population a été émise afin d'expliquer et de discuter du cheminement entre les propositions faites et le programme d'actions final.

PARTICIPATION

Cette discussion qui s'est tenue le 3 décembre 2009, lors d'une réunion plénière, a permis d'une part de présenter la structure du programme d'actions telle qu'elle avait été retravaillée par le comité de pilotage et le bureau. D'autre part de débattre du programme avec une prise en compte des remarques formulées par la population.

Grâce à ce débat, une **validation collective** de la phase d'élaboration du programme, a pu aboutir.

Ainsi, par délibération du 18 décembre 2009, le conseil Municipal, a accepté le programme d'actions pour que sa mise en œuvre soit effective en 2010.

Représentation schématique de la démarche

Les 5 finalités du développement durable ont servis de cadre au diagnostic.
Les conclusions de ce diagnostic ont permis de dégager des enjeux spécifiques au territoire.
De ces enjeux ont émergé les quatre axes du programme d'actions

Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

protéger et sensibiliser la population à la montée des eaux

Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

préservation du patrimoine naturel
préservation et la mise en valeur du patrimoine naturel et bâti

Épanouissement de tous les être humains

l'accès à tous à la culture et aux activités de loisirs
le problème de déplacement et de transport

Cohésion sociale et solidarité entre générations et entre territoires

l'adaptation au vieillissement et au handicap
promouvoir la concertation et la citoyenneté
favoriser le lien social et aider les personnes en situation de précarité

Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsable

la pression foncière et immobilière
promouvoir les énergies renouvelables et les économies d'énergie
accompagner la mutation des activités économiques

Un aménagement équilibré et solidaire du territoire et un cadre de vie préservé

Un esprit de coopération, l'épanouissement et la protection des personnes

Informé, améliorer l'esprit de responsabilité et consommer sobrement

Un développement économique au service de la population locale, respectueux des ressources

4- La mise en œuvre et le suivi des actions engagées:

Le travail des commissions

AMELIORATION CONTINUE

Chaque commission constituée par un élu référent, a repris les fiches actions, les a étudiés, a mentionné les actions en cours, et proposé un programme de mise en œuvre...

Huit commissions ont activement travaillé sur les fiches actions afin de mettre en œuvre les objectifs de chacune d'elle

- .- Affaires sociales**
- Agriculture et eau**
- Animations culturelles et vie économique**
- Déplacements et stationnement**
- Énergie et espaces verts**
- Sport**
- Stratégie foncière et gestion de l'espace**
- Valorisation des paysages, du patrimoine naturel et bâti**

A charge à ce référent, d'organiser le travail pour mettre en œuvre les actions de la fiche.

Chaque élu, a été laissé libre de constituer lui-même sa commission en fonction de sa vision du projet et des personnes qu'il pensait susceptibles de répondre aux questions de développement durable.

Deux choix se sont alors offerts à eux.

- Pour la création de sa commission l'élu référent a pu, selon son souhait, inviter des personnes ressources et des citoyens à rejoindre son groupe de travail.
- L'élu référent a aussi eu la possibilité de mettre en place des réunions publiques de présentation du programme d'actions (la culture ou le sport en ont fait ce choix) afin de former son groupe de travail.

Il en ressort des compositions de commissions dynamiques et hétérogènes, regroupant des élus, des agents, des partenaires associatifs ou économiques et des citoyens volontaires. Cette composition permet d'assurer la concertation et la participation de la société civile aux projets municipaux.

La fréquence de réunion n'a pas été fixée, elle a donc varié d'une commission à l'autre.

Un exemple de mise œuvre du programme d'action

AMELIORATION CONTINUE

Forts des enseignements tirés des formations, **les agents ont souhaité mettre en pratique les préconisations des associations (HEOL, Comité 21...) et surtout de servir d'exemple pour la population. Il en fut ainsi lors des journées de démonstration et d'utilisation de produits respectueux de l'environnement, ou tout simplement, à l'occasion d'interpellations dans la rue, par des Roscovites avides de connaître les nouvelles méthodes de travail pour les appliquer à leur domicile.**

A ce propos, la collaboration avec le syndicat de l'Horn et la CCPL a été appréciée.

➔ Les agents sensibilisés

Justement, l'intercommunalité ayant décidé de s'inscrire dans une démarche « Agenda 21 » en 2010, **les nouveaux agents embauchés après 2008, ont pu bénéficier des séances de formation. Ces sensibilisations organisées pour les agents de l'établissement ont aussi permis d'informer les agents territoriaux travaillant dans les services des communes adhérentes.**

Toutefois si l'engouement était réel, une certaine attente et une incertitude a touché certains agents dans la conduite à tenir, jugée parfois inopportune, car disproportionnée compte tenue de la modestie du territoire et du faible impact des gestes qu'ils appliquaient par rapport aux enjeux nationaux et internationaux.

Aussi, l'encadrement a sollicité l'antenne départementale du Centre Nationale de la Fonction Publique Territoriale afin d'envisager une redynamisation du personnel. Pour ce faire, un déplacement à Mordelles, ville de l'agglomération rennaise a été organisé en novembre 2010. Il a permis de connaître le projet de cette commune fortement engagée dans la démarche de développement durable, et d'en tirer quelques enseignements.

Depuis, un journal interne « l'équipage » est édité trimestriellement afin de permettre aux différents agents de connaître leurs collègues (60 agents composent le personnel communal) de se tenir informés des évolutions (entrées, départs pour cause de mutation ou départ en retraite...) et surtout de mettre l'accent sur les expériences développées dans les services.

➔ A l'école...

Les agents de la restauration scolaire incitent les enfants à trier les déchets et les fermentescibles sont récupérés par le service « espaces verts » pour les mélanger aux déchets végétaux afin de constituer du compost qui enrichira le potager créé dans la cour de l'école des Moguéro. Les élèves de l'établissement verront donc la chaîne de la récupération à la production, avec l'aide de parents d'élèves qui les assistent pour cultiver les légumes.

Les agents peuvent accéder à un programme de formation dispensé par le CNFPT mais également par l'association BRUDED, notamment pour l'environnement et la restauration scolaire bio.

Le recrutement d'un cuisinier assurant le service de restauration scolaire en régie plutôt que de recourir aux services d'un prestataire de service (qui acheminait les repas servis aux élèves depuis un site de production distant de plusieurs kilomètres) a valorisé ce service.



²Les rationnaires sont passés de 150/jour à 180, notamment en raison de la qualité des produits offerts.

A chaque repas, un produit Bio est servi, le poisson est acheté à Roscoff, ainsi que les légumes, le pain... Et le prix de revient du repas est inférieur à celui pratiqué antérieurement par le prestataire. Les parents d'élèves apprécient aussi le suivi assuré par la diététicienne.



➤ A la Mairie ...

L'action des agents est visible aussi par les services administratifs où des poubelles permettant le tri sont déposées au pied de chaque bureau (papier, plastique..). Les agents de tous les services sont forces de propositions pour réaliser des actions représentatives de gestes reconnus au titre du développement durable.

Ainsi, en tant qu'acteur dans le domaine associatif ils communiquent les « bons » gestes à mettre en œuvre, de même que dans la vie personnelle. Ils se sentent, à présent, reconnus et valorisés car leur témoignage est sollicité pour inciter des agents d'autres collectivités à prendre en compte leurs modes de travail (comité départemental du tourisme, conseil général).

Le Directeur Général des Services a été amené à participer à l'élaboration d'un guide des bonnes pratiques pour rassurer les petites communes souhaitant s'engager dans la procédure, mais inquiètes de l'ampleur du travail à réaliser. Il participe aussi à des salons ou des tables rondes pour apporter son témoignage.



Par son biais, la ville participe au fonctionnement du réseau des villes adhérents au comité 21 et à l'Association Nationale des Communes Touristiques et des Stations Classées, engagées dans le développement durable. Celle-ci est un lieu d'échange de bonnes pratiques et de rencontres de communes touristiques de toutes tailles et situées en ville, à la campagne, à la montagne ou en bord de mer, confrontées aux mêmes problématiques de forte fréquentation saisonnière tout en devant se conformer aux règles respectueuses de l'environnement

5 - L'évaluation et la poursuite de la démarche roscovite

Afin de faire évoluer et recadrer le projet de développement durable de Roscoff, il était primordial de l'évaluer régulièrement. Ce travail permet de faire le lien entre les grandes orientations en matière de développement durable et ce qui a été engagé et réalisé réellement.

Ces évaluations fréquentes permettront d'établir des bilans de situations des actions (réalisées, à réaliser, en cours...), de mettre en avant les résultats chiffrés, des indicateurs de suivis et de faire des synthèses des moyens financiers réellement affectés. Ces données serviront à identifier si l'Agenda 21 réussit le pari de s'intégrer dans l'action au quotidien de la commune ou s'il convient de réorienter le programme d'actions de départ afin de mieux répondre aux attentes de la ville et de ses habitants.

EVALUATION

☛ Un tableau de bord de suivi du dispositif

Dans la continuité de leur tâche, il est revenu aux commissions d'évaluer régulièrement leurs actions sur le territoire. Afin de les aider et les orienter dans cette démarche, un tableau de bord a été conçu. Reprenant les 39 fiches actions, les référents, l'état d'avancement de l'action, le relevé des indicateurs... ce tableau permet une vue globale du cheminement de l'agenda de la collectivité.

☛ Un comité de suivi d'évaluation

Le comité de suivi a été la suite logique du comité de pilotage. Ceci permet de regrouper, pour l'évaluation, des personnes ayant suivi toutes les étapes de l'élaboration du projet. Ce comité se réunira au minimum une fois par an afin de prendre connaissance du travail fait en commissions, de le valider ou le recadrer.

☛ Une évaluation de mi parcours par la population

La population est informée tout au long de l'année, par la voie du « Roscoff info » ou du site internet de la ville, des actions menées à Roscoff. Afin que les habitants puissent être associés et donner leurs avis sur l'avancement du projet, un forum se tiendra courant 2012. Ce forum sera l'occasion de restituer au public le travail des commissions et validé par le comité de suivi mais également de débattre sur les conclusions apportées par ceux-ci et d'y apporter leurs points de vue.

☛ Une évaluation, en 2013, concluant la première étape de l'Agenda 21

La première étape, consistant à mettre en place sur le territoire les actions prioritaires, s'échelonne jusqu'en 2013. Cela ne signifie par que le dispositif s'arrêtera à ce moment mais à cette date il sera temps de faire un premier bilan global de la situation. Ce bilan permettra, à l'équipe municipale, aux partenaires et aux administrés de se revoir afin d'échanger sur les quatre années d'actions. Il sera facilité par l'évaluation régulière faite par les groupes de travail avec la retranscription de celle-ci dans le tableau de bord mais aussi par la rencontre de mi parcours avec tous les acteurs du territoire.

A ce jour, de nombreux constats peuvent être établis, tant dans le domaine de la conduite de ce dossier que dans celui de la satisfaction de voir des actions réalisées concrètement mais aussi les difficultés à communiquer sur l'avancement de certaines d'entre elles.



Rapidement, il s'est trouvé indispensable de s'adjoindre les services d'un cabinet conseil car l'option de recourir à un chargé de mission ou de confier ce travail à un agent de la collectivité a été écartée.

Le recours à des professionnels a été appréciable car l'intervention d'experts externes a apporté une certaine neutralité et crédibilité; le portage interne aurait pu être interprété comme partisan.

De plus, pour l'animation des réunions de concertation, il était important de maîtriser le temps, la parole et d'être respecté dans sa spécialité ; ce qui fut le cas pour les membres du groupement de bureau d'études.

Toutefois, on a pu noter une certaine impatience de la part de la population intéressée par la démarche, mais aussi par les élus et agents soucieux de démontrer que ce travail se concrétiserait rapidement.

Ainsi, très vite, avant même l'aboutissement de la procédure, ces derniers ont souhaité montrer leur volonté de mettre en œuvre les gestes les plus visibles :

- gestion différenciée des espaces verts,
- nettoyage des voies avec une machine à haute pression,
- changement de mode de gestion de la restauration municipale,
- travaux d'économie d'énergie sur les bâtiments communaux et sur l'éclairage public...

L'adhésion des roscovites a été instantanée.

Malgré tout, la concrétisation de certains investissements se heurte à la raréfaction des ressources internes mais aussi provenant de subventions d'organismes ou collectivités locales.

Ce frein a parfois démotivé certains acteurs, mais une nouvelle dynamique est en cours pour les agents avec la formation envisagée avec le CNFPT, et pour les membres du conseil municipal avec le schéma d'aménagement urbain.

Celui-ci répond à de nombreux points soulevés dans le cadre de l'Agenda 21 et permettra de dessiner une cité plus respectueuse de l'environnement et des règles du développement durable.

